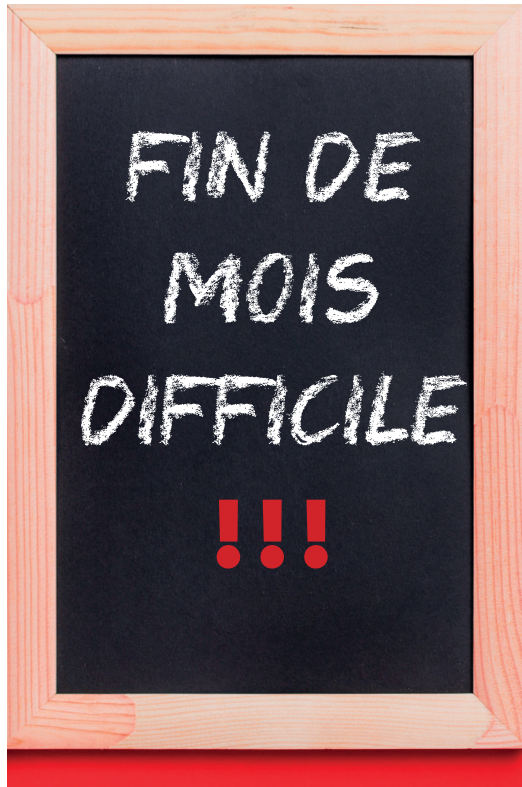




INFORMATION - COMMUNIQUÉ

# POUVOIR D'ACHAT



Pour faire face  
à l'inflation les équipes  
**FO** poursuivent et  
réclament des  
revalorisations de  
**salaires**



**Sous la réserve de validation des mesures gouvernementales**, le Groupe Bouygues s'inscrit dans la mesure d'aide au pouvoir d'achat.

**PREMIERE MESURE** une prime PEPA\* versée sur le salaire du mois de septembre, s'établissant de la façon suivante :

- salaires de moins de 26 600 € bruts (2 000 € bruts mensuels sur 13.3 mois) : 1 000 €
- salaires de 26 600 à 33 250 € bruts (2 500 € bruts mensuels sur 13.3 mois) : 750 €
- salaires de 33 250 à 40 000 € bruts (3 000 € bruts mensuels sur 13.3 mois) : 500 €

Cette prime chez COLAS concernera 99% des compagnons - 65% des ETAM - 7% des cadres  
soit **73% des collaborateurs** (17.000 collaborateurs).

## DEUXIEME MESURE

Une enveloppe supplémentaire de 1% de la masse salariale sera distribuée, également en septembre, dans le cadre d'une **revalorisation de salaire**, des rattrapages, des promotions, pour les salaires inférieurs à 6 000 € brut/mois, sans pour autant être généralisée à tous. A minima ceux qui en bénéficieront auront une augmentation de 2%.

**FO S'OPPOSE AU PRINCIPE DE LA SÉLECTIVITÉ  
C'EST DONC UNE DÉCISION UNILATÉRALE DE L'ENTREPRISE**

FO s'est fait confirmer par la Direction que ces mesures ne seront pas considérées comme acompte lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).

Pour être au plus près de l'inflation, FO a demandé que les premières réunions de négociations débutent dès le mois d'octobre 2022.

**FO PRIVILÉGIE UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DU TAUX HORAIRE**

**POUR QUE NOS ACTIONS CONTINUENT  
VOTEZ FO AUX PROCHAINES ELECTIONS !**



*Ne perdez pas vos acquis (colonies de vacances, avantages négociés lors de la QVCT, ...)*

\*La PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat) est un dispositif qui permet à l'employeur de verser aux salariés une prime exonérée d'impôt et de charges.